



## Stages interinstitutionnels : pour les collaborateurs du Département de Psychiatrie Adulte (DP-CHUV) à l'APROMAD

**Durée** : 3 jours consécutifs (lundi-mardi-mercredi ou mardi-mercredi-jeudi)

**Lieu** : APROMAD, 7 CMS

**Concerne** : infirmière, assistante sociale, ergothérapeute

**Nombre de participants** : 1 personne par CMS ; stages regroupés sur 2 à 3 périodes par année, en dehors des vacances scolaires, dans 4 à 6 CMS maximum.

Le stage débute par un entretien avec le Responsable de Centre (RC) ou la clinicienne. Le stagiaire du DP-CHUV est suivi de manière privilégiée par une collaboratrice (marraine, parrain de stage) du même corps de métier. La fin du stage se termine par un bilan fait avec le/la RC ou la clinicienne du CMS.

Mardi	Mercredi	Jeudi
8h : Accueil par RC et/ou clinicienne Matinée avec professionnel de son corps de métier	8h : Matinée avec autres professionnels (ex : auxiliaire de ménage, assistante sociale, ergo...etc.)	8h : Matinée avec professionnel de son corps de métier
14h00 : Colloque interdisciplinaire	13h30 : Après-midi avec autres professionnels (ex : auxiliaire de ménage, assistante sociale, ergo...etc.)	14h00 : Entretiens avec Responsable PerSAM, Secrétaire planificatrice, Secrétaire de soins 16h00 : Entretien et bilan avec RC et/ou clinicienne

### Les points forts :

- Participer à une évaluation si possible d'une situation psychiatrique ou complexe
- Participer à un réseau
- Suivre le travail d'une auxiliaire au ménage ou de santé qui va dans une situation psychiatrique

### Conditions :

- Envoi bien à l'avance du nom et des coordonnées du stagiaire au RC
- Appeler le CMS environ 10 jours à l'avance pour déterminer les besoins spécifiques du collaborateur du DP-CHUV
- Etre depuis 6 mois en poste au DP-CHUV